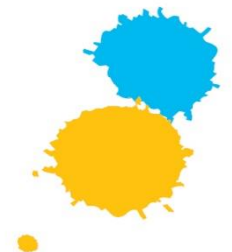




Comité Education Poizat

29 juin 2021

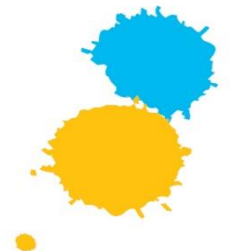


Projet Educatif Local

Ce que le PEL n'est pas: une obligation, un contrat, un dispositif momentané, une politique municipale, un programme d'actions

C'est : **un projet Politique global** porté par tous les acteurs concernés et s'appuyant sur des valeurs

- Un **cadre** et un support à l'ensemble des actions sur territoire en matière d'éducation pour les 0-25 ans
- Un **outil** permettant la cohérence éducative et la co-éducation
- Une **méthode** : dynamique et processus de concertation favorisant les convergences éducatives



Projet Educatif Local

Le PEL est le **cadre** dans lequel doit s'inscrire toutes les actions éducatives initiés sur un **territoire**.

C'est aussi un **document de référence** qui doit alimenter les discussions et les négociations avec les partenaires (institutionnels ou associatifs) de la commune

C'est également une méthode **d'évaluation** de la politique petite enfance, enfance, jeunesse, **définie et partagée en amont**.

C'est enfin une **instance d'implication**, de débat, de négociation et de régulation entre tous **les acteurs de la co-éducation**.



Projet Educatif Local à Poisat

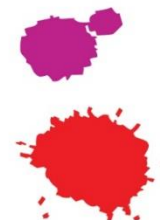
PEL formalisé en **2002** qui sert de référence jusqu'en 2008

2008: Evaluation réalisée par les Francas de l'Isère avec préconisations + nouvelles orientations politiques pour l'enfance et la jeunesse

- Passage en bureau municipal et en comité de pilotage PEL

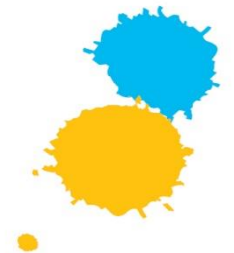
2009: Nouveau PEL avec écriture détaillée des grandes orientations et formalisation d'actions

- Ecriture du nouveau Projet Pédagogique du CSCS



Projet Educatif Local à Poizat

- **2011:**- Evaluation interne du PEL menée par l'équipe du CSCS
- Réactualisation du projet pédagogique du CSCS
- **2013 :** - PEdT (mise en place facilitée par la dynamique PEL préexistante et qui reprend les grandes orientations de celui-ci) et application de la réforme des rythmes scolaires
- **2014:** - Evaluation et réactualisation du PEL (octobre 2014 – juin 2015)
- **2015:** Décembre 2015: adoption du nouveau PEL 2015-2020 en Conseil Municipal
- **2015-2020:** Evaluation annuelle d'une des grandes orientations du PEL



Les grandes orientations du PEL

5 orientations et 16 objectifs généraux

Orientation 1 : Assurer une dynamique éducative permanente à l'égard des enfants, des adolescents et des jeunes de 0 à 17 ans

Orientation 2 : Encourager la construction d'une citoyenneté active des habitants en particulier celle des enfants et des jeunes

Orientation 3 : Renforcer la communauté éducative

Orientation 4 : Consolider le lien avec les familles

Orientation 5 : Soutenir les jeunes adultes de 18-25 ans dans leur recherche d'autonomie



Projet Educatif de Territoire



La refondation de l'école de la République en 2013

Une ambition : Améliorer les résultats de notre système éducatif pour les élèves et pour le pays.

Des grandes finalités:

Refaire de l'école de la République un espace de réussite pour tous.

Adapter l'école aux enjeux de demain.



Circulaire n ° 2013-036 du 20 mars 2013 publiée au BO n ° 12 du 21 mars 2013.



Conséquence directe :

- **élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires**
 - le matin avant la classe
 - le temps méridien dont le temps de restauration
 - la période du soir immédiatement après la classe
- voire extrascolaires:
 - en soirée après le retour de l'enfant à son domicile
 - le samedi après la classe lorsqu'il y a école le matin
 - le dimanche , jour fériés et vacances scolaires
- Depuis le statut du mercredi (journée ou demi-journée) est devenu périscolaire (décret du 23 juillet 2018)



Qu'est-ce qu'un Projet Educatif Territorial?

Circulaire n °2014-184 du 19 décembre 2014

- Cernant **un périmètre** (les collectivités territoriales volontaires).
- Permettant **un parcours éducatif pour chaque enfant** (cohérence et qualité).
- Affirmant **la complémentarité des temps éducatifs** (appuyés sur les compétences de chacun).
- Définissant un **pilotage partagé** (services de l'État, acteurs éducatifs locaux, collectivités territoriales).



Le PEdT : Un outil de collaboration locale

Des objectifs

- ✓ Donner une cohérence à la journée de l'enfant
- ✓ Mobiliser des ressources locales
- ✓ Organiser des activités en complémentarité du service public éducation non obligatoires et ouvertes à tous.
- ✓ Garantir la qualité et la sécurité par les acteurs.

- ✓ Sur Poizat: Le PEdT est une déclinaison du PEL



Le PedT : Un outil de collaboration locale

Des principes

- ✓ **Souple et adaptable** à toutes les réalités locales pour **favoriser la complémentarité des temps éducatifs**
- ✓ S'appuie sur **les activités mises en place**
- ✓ **Articulation** avec les autres temps éducatifs.
- ✓ **Respect** des compétences des acteurs.
- ✓ Comité de **pilotage** avec tous les acteurs, coordonné par la collectivité.



Le PedT : Un outil de collaboration locale

Des principes

- ✓ PEdT prévoit prioritairement (mais pas exclusivement) sur le **temps périscolaire**
- ✓ **Pas d'obligation** de fréquentation pour les enfants mais **possibilité d'accès** indispensable.
- ✓ Engagement **contractuel** (Commune/EPCI, Préfet, DASEN, partenaires: CAF, autres collectivités territoriales, associations de jeunesse et d'éducation populaire, représentants des parents d'élèves).
- Permet la dérogation aux conditions d'encadrement organisés dans le cadre du PEdT
- Avis en Conseil d'Ecole



Lancement des Plan mercredi: 2018

- **Reconnaitre** l'importance des loisirs éducatifs
- Améliorer la **complémentarité et la continuité éducative** (lien avec les projets d'école)
- Poursuivre le **partenariat** pour des projets partagés entre tous les acteurs éducatifs ; en ouvrir de nouveaux
- Définir des activités et des modalités d'organisation respectant le **rythme de l'enfant**



Charte de qualité du Plan mercredi

- **4 objectifs :**

Complémentarité et cohérence éducatives

- **Accueil de tous les publics**

- **Mise en valeur de la richesse des territoires**

- **Développement d'activités éducatives de qualité**



Plan Mercredi

- Le **lien avec les projets d'écoles** est IMPERATIF : périscolaire, projet pédagogique du mercredi
- Déclinaison de **parcours éducatifs** sur les temps scolaires et périscolaires
- Participation des **équipes d'animation** aux instances de pilotage du PEdT



Les partenaires éducatifs

associés à la démarche de bilan et renouvellement du PEDT et du PEL



Différents acteurs

sont associés à la démarche PEDT :

- Les enfants
- Les parents
- Les écoles
- Le service enfance jeunesse et vie associative (SEJVA)
- Les associations de loisirs, sportives et culturelles locales
- Institutions : CAF, DRDCS, EN, Francas

La démarche plus élargie du PEL

associera également des acteurs complémentaires :

- petite enfance : RAM, bout'chou, association ami des assistantes maternelles
- jeunesse
- (lien avec l'intergénérationnel et le CCAS)





Méthodologie

différentes modalités de travail et instances



- **Une cellule de pilotage restreinte** : prépare, propose, organise et formalise.
Coordination politique Isabelle Pigeon, adjointe aux politiques éducatives
Coordination technique : Nathalie Veyre, coordinatrice enfance jeunesse et vie associative
Acteurs associés : élus de secteur, maire, direction générale, Francas
- **Un comité de pilotage élargi** : réunissant les acteurs éducatifs et institutionnels qui valide la méthodologie, l'échéancier (en amont : comité éducation du mardi 29 juin 2021) et les perspectives et orientations (validation du projet renouvelé : avril 2021)
- **Des groupes de travail** : écoles, SEJVA, parents, associations
- **Des questionnaires** : familles (janvier 2021), enfants
- **Des temps d'échange** : soirée débat sur le jeu libre (éventuellement sur les rythmes)
- Appui sur les documents ressources et autres instances existantes (compte rendus, projets...)

Calendrier renouvellement PEDT-PEL de Poisat 2021-2022

Janvier à sept 2021

Préparation et lancement de la démarche de bilan et renouvellement PEDT et PEL

Octobre à dec 2021

Bilan et perspectives partagés avec les acteurs éducatifs PEDT

Janvier - février 2022

Bilan et perspectives partagés avec les acteurs éducatifs PEL

Mars - avril 2022

Formalisation du Bilan et renouvellement PEDT

Sept 2022 à août 2025

Mise en œuvre des pistes d'action



Janvier :
Questionnaire familles
(en lien avec l'ABS portée par le CCAS)

Questionnaire enfants

Groupes de travail PEDT :
parents, écoles,
SEJVA, assos

Groupes de travail PEL :
petite enfance, jeunesse,
intergénérationnel

Synthèse et rédaction
du projet

Cellules de pilotage
restreintes

Soirée débat sur le jeu libre

Cellules de pilotage
restreintes

29/06/21
Comité de pilotage
Présentation de la
démarche et validation
de la méthode

avril 2022
Comité de pilotage
Présentation et validation
de la programmation
Priorisations

2024-2025
année de bilan et
renouvellement



Envoi du nouveau PEDT
2022-2025



Rappel des objectifs du PEDT 2018-2021



Le bilan avec les acteurs portera sur l'évaluation des objectifs définis au précédent projet :

Constats/atout/difficultés



A partir des éléments de bilan :

Proposition de perspectives et pistes d'action



Apporter une cohérence éducative

dans le parcours proposé aux enfants
sur le rythme journalier, hebdomadaire, par an et entre les périodes de transition
(rentrée maternelle, passage au CP ou entrée au collège)



Organiser la mise en lien des familles pour le temps du matin avant l'école,
notamment pour les élémentaires

Prendre en compte les besoins individuels et collectifs de l'enfant dans les limites
posées par un cadre collectif :

adaptation aux besoins selon les tranches d'âge,

attention particulière portée aux enfants présentant des besoins spécifiques
(PAI, handicap, ...)



Entretenir une **dynamique partenariale** active et développer une culture commune entre les acteurs éducatifs



Redéfinir et dynamiser le fonctionnement des instances partenariales de concertation, de réflexion et de construction de projets mutualisés

Partager des axes thématiques transversaux : sensibilisation à l'environnement, climat scolaire, accueil des enfants en situation de handicap, etc...

Organiser des soirées débat parentalité annuelles pour les parents et les partenaires éducatifs

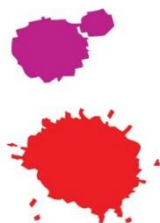
Anticiper les calendriers partagés



Poursuivre les projets phares

qui apportent satisfaction tels que

les passerelles,
les ateliers découverte,
événements de la vie locale,
Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes...



Valoriser et communiquer sur les actions menées

Développer les collaborations sur le temps du mercredi avec les projets d'école, le CMEJ, les acteurs de la vie locale.



Affirmer l'importance d'espaces de temps libres pour les enfants



(temps relais, ateliers libres, temps d'accueil échelonnés)

Structurer l'organisation de ces temps par l'aménagement des espaces et la mise à disposition de supports pour les activités libres (ludimalle, coins lectures et mise en place de cabanes à livres, espaces jeux...)

Sensibiliser et communiquer sur les besoins de l'enfant et les objectifs pédagogiques de ces temps, le choix, l'autonomie de l'enfant





Réfléchir ensemble à des projets d'aménagement et de rénovation

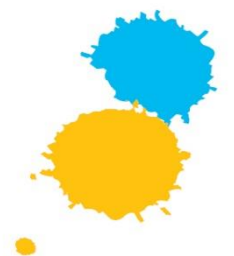
aménagement des cours d'école,

travaux de mise aux normes accessibilité du CSCS et réflexion sur la circulation dans le centre de loisirs,

renouvellement du mobilier de la salle de restauration scolaire (prise en compte du bruit, des besoins ergonomiques, d'une potentielle augmentation d'effectif)



Redéfinir le projet jeunesse



définir les priorités

innover, mutualiser

reconstruire le lien avec le collège

développer et consolider les partenariats avec les acteurs jeunesse





Merci de votre attention

A bientôt

pour construire cette démarche partenariale !

